**AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT (AICD)**

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONOEA/Ser.W/XX.2

 AICD/JD/DE-134/22

 18 août 2022

 Original: espagnol

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Adoptées à la réunion tenue le 12 août 2022)

 La réunion du Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (CA/AICD) s'est tenue en mode virtuel le 12 août 2022.

Participants :

 Les membres ci-après du Conseil d’administration ont participé à la réunion :

Mme Karla de Palma, Directrice générale de l'Agence présidentielle salvadorienne de coopération internationale (ESCO), Présidente du Conseil d’administration.

Membres du Conseil d'administration :

* Daniela Rey, Direction générale de la coopération internationale, ministère argentin des Relations extérieures
* Felipe Abadia Castañeda, Coordination de la coopération multilatérale, Direction de la coopération internationale, ministère des Relations extérieures de la Colombie
* Gertrudis Ernestina Reyes, Représentante suppléante d'El Salvador
* Christina Heifferon, Représentante suppléante des États-Unis
* Melixa Martínez, Directrice générale de la coopération internationale du Honduras
* Ambassadrice Luz Elena Baños, Représentante permanente du Mexique
* Bruno Sotomayor Villanueva, Direction des politiques et programmes, Agence péruvienne de coopération internationale
* Omari Seitu Williams, Représentante permanente adjointe et Représentante suppléante de Saint-Vincent-et-Grenadines

Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré, ainsi que les délégations des États membres ci-après, à titre d'observateurs : Bahamas, Bolivie, Brésil, Équateur, Guatemala, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela. Des autorités des États membres chargées de la coopération ont également participé à la réunion, y compris ceux des pays ci-après : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, République dominicaine et Uruguay.

La réunion a débuté par l'adoption du projet d'ordre du jour, distribué sous la cote AICD/JD/OD-68/22 - [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=68&lang=s) - [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/od&classNum=68&lang=e)

1. Groupes de travail du CA/AICD :
2. Discussions et décisions sur les questions proposés par les groupes de travail aux fins d’examen par l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session ordinaire

En abordant ce point, la Présidente a évoqué les propositions présentées par les groupes de travail à la réunion du 22 juin et les a remerciés. Elle a en outre expliqué que, afin de faciliter l’exécution des objectifs proposés dans leurs plans de travail, le Conseil d’administration a jugé opportun que chaque groupe prépare un ou quelques paragraphes. Elle a ensuite donné la parole aux groupes de travail pour présenter leurs propositions de paragraphes.

Le Groupe de travail 1 a commencé son intervention en expliquant le document distribué aux délégations à l'avance sous la cote  AICD/JD/INF.84/22 - [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=84&lang=e) - [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=84&lang=s)), lequel contient en introduction l’exposé des motifs qui étayent et justifient les propositions faites dans son plan de travail.

Le délégué du Brésil a ensuite présenté la liste des projets de paragraphes destinés à l'Assemblée générale pour examen. A cet égard, la Secrétaire exécutive a fait observer qu'il serait opportun de distribuer ces paragraphes aux délégations afin qu’elles puissent les étudier et formuler des observations à leur sujet. La Représentante de l'Uruguay (Présidence du Groupe n° 1) a indiqué que sa délégation était d’accord pour présenter lesdits paragraphes en tant que propositions du Groupe n° 1.

Le représentant du Groupe de travail n° 2 a ensuite présenté la proposition du groupe, qui consiste en la modification de quelques paragraphes du Statut de l'AICD, afin de promouvoir les relations de coopération avec le secteur privé et sa participation aux activités de partenariat pour le développement . Cette proposition est conforme aux objectifs fixés dans le plan de travail du groupe et aux discussions tenues aux réunions précédentes.

En ce qui concerne le Groupe de travail n° 3, son président a indiqué que les projets de paragraphes étaient en cours d’élaboration et qu'une fois convenus, ils seraient présentés au Conseil d’administration.

D'autre part, le représentant de la délégation des Bahamas a indiqué que sa délégation était intéressée à travailler avec la délégation du Brésil sur certaines des propositions présentées par le Groupe n° 1, et qu’en outre sa délégation avait présenté à la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement certaines propositions de paragraphes sur le thème de la coopération ; il a toutefois estimé que ces paragraphes pourraient être discutés au sein du Groupe de travail n° 2 pour examen dans le cadre du Conseil d'administration.

L'Ambassadrice Luz Elena Baños, Représentante permanente du Mexique et ancienne présidente du Conseil d'administration, a pris la parole pour inviter instamment les membres des groupes de travail à tenir compte des ressources financières impliquées et de la situation financière de l'Organisation lorsqu'ils proposent un paragraphe.

Afin de donner suite aux questions, la Présidente a précisé que le Conseil d'administration pourrait convoquer une autre réunion pour discuter et approuver les paragraphes proposés.

À l'issue des discussions tenues sur ce point, le Conseil d’administration a pris la décision suivante :

Décision n° 1 : a) Modifier, ad referendum de l'Assemblée Générale, le Statut de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), afin d'inclure dans son Article 3, concernant les "Fonctions" et dans son Article 9, concernant les "Fonctions du Conseil d'Administration", la fonction additionnelle de promouvoir la participation du secteur privé, conformément à la proposition du Groupe de travail n° 2 du Conseil d'Administration de l'AICD, notamment l’objectif n° 3 de son plan de travail : Promouvoir la participation de l'AICD aux organisations, plateformes et espaces multilatéraux qui favorisent la participation du secteur privé à la coopération internationale.

Le statut de l'AICD est modifié dans les termes suivants :

* Chapitre II, article 3.3 :

De nouer et de développer des relations de coopération avec les Observateurs permanents, d’autres États, des organisations nationales et internationales **et le secteur privé** dans le domaine du partenariat pour le développement.

* Chapitre III, article 9.12 :

Approuver, dans le cadre des politiques définies par le CIDI et dans le but d’augmenter les ressources, des grandes lignes permettant à l’AICD d’encourager des relations de coopération avec les Observateurs permanents, d’autres États, des organisations nationales et internationales, **le secteur privé,** d’autres entités et d’autres personnes.

b) Convenir d'une date limite fixée au 26 août 2022 pour transmettre au Secrétariat, à des fins d’examen par le Conseil d'administration, les propositions de paragraphes à soumettre à l'Assemblée générale.

1. CooperaNet :
2. Mise à niveau de l’état de CooperaNet

Document (AICD/JD/INF.86/22) - [Anglais](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF&classNum=86&lang=e)

En arrivant à cette question, la Présidente a expliqué brièvement l'origine et le but de la plateforme CooperaNet. Le Secrétariat a ensuite présenté aux participants un exposé sur les avantages offerts par l'outil, son état actuel, le nombre d'offres et de demandes de coopération, ainsi que les plans à venir visant à fournir une formation aux délégations sur la façon d'utiliser la plate-forme, afin qu'elles puissent accéder aux offres de développement.

La Présidente a remercié le Secrétariat pour cet exposé et a invité instamment les délégations à tirer parti des services offerts par cet outil.

A l'issue des débats sur le dernier point de l'ordre du jour, et ayant traité les questions liées aux autres points, la Présidente a remercié les participants et a déclaré la réunion close.

|  |  |
| --- | --- |
| Karla Majano de Palma Directrice générale de l'Agence présidentielle salvadorienne de coopération internationale (ESCO) | Kim OsborneSecrétaire exécutive au développement intégré |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

CIDRP03630F04